

Lettre de lecteur à la Tribune de Genève

Le citoyen et médecin que je suis ne peut que s'indigner du fait qu'une majorité de députés genevois autorise des fumoirs dans le cadre de la loi interdisant la fumée dans les lieux publics. Ils bafouent la démocratie en ne respectant pas le vote des citoyens genevois dont 79% veulent abolir la fumée dans les lieux publics. Contester la nocivité de la fumée passive est un combat d'arrière garde niant l'évidence. La liberté de fumer ne vise qu'à masquer une dépendance à une drogue dure mais légale et viole la liberté d'autrui de respirer un air sain. L'interdiction de fumer dans les lieux publics est bénéfique pour la santé de la population, notamment en abaissant de 19% les infarctus du myocarde en quelques mois! L'autorisation des fumoirs est aberrante car les études scientifiques démontrent que ceux-ci sont inefficaces pour protéger la santé publique. Aucune technique d'isolation et de ventilation des fumoirs n'empêche la contamination des zones voisines, où le taux de particules nocives atteint un niveau malsain dépassant les seuils d'alerte de pollution. L'aménagement de fumoirs induit des coûts inutiles car, après une possible baisse initiale, les revenus à long terme de la restauration augmentent ou restent stables. L'autorisation de fumoirs cause une concurrence inéquitable car les établissements publics n'en créeront que si la surface et la disposition des locaux le permettent. Aucune préjudice économique ne justifie d'exposer la population à la fumée du tabac, qui est 1000 fois plus toxique que l'amiante. Quels intérêts défendent donc ces députés qui se rendent complices du scandale de l'air contaminé et vont à l'encontre du vote et de la liberté des citoyens, de la santé de la population et du bon sens économique? J'espère que le Tribunal Fédéral et les citoyens aux prochaines élections décideront en faveur de l'intérêt commun et dissiperont les effets de cette décision fumeuse!

Jean-Paul Humair
14 Chemin des Fauvettes
1212 Grand-Lancy
Tel. 079.703.76.61
E-mail humair.hofer@bluewin.ch